



Intervention de l'association Compost'âge et du CPIE au collège

publié le 10/03/2015 - mis à jour le 18/04/2015

Descriptif :

Afin de réduire les déchets produits au self, un composteur pourrait voir le jour le au collège. Le projet de mise en place de ce composteur nécessite un protocole de caractérisation des déchets alimentaires. Il s'agit de répertorier la nature et la quantité de déchets au cours d'une semaine normale de restauration.

Ce travail de caractérisation a eu lieu le lundi 9 février 2015 au collège sous le préau extérieur par deux organismes mandatés par le conseil général : CPIE et Compost'âge.

Au regard de l'investissement du collège sur le développement durable, des élèves des classes de 6e et 5e ont pu observer ce travail dans la matinée et les éco-délégués ont ensuite échangé avec ces spécialistes.

Voici le compte rendu des éco-délégués :

Les personnes interviewées :

Compost ' âge : Pierre-jean Glasson et Thomas Royer

CPIE : Marie Whitead

1 . La caractérisation des déchets :

Pierre-Jean et Thomas ont procédé à la pesée des déchets collectés sur 4 jours au collège . Cela représentait 320 kg de déchets . Ensuite ils ont prélevé un échantillon dans chacun des sacs. Ils ont trié par catégorie ce qu'ils ont trouvé dans les poubelles :

- ▶ papier
- ▶ restes de fruits
- ▶ pain
- ▶ légumes / ce qui avait pu être mangé
- ▶ reste de viande / ce qui pouvait être mangé / os , peau , gras ...
- ▶ reste de poissons
- ▶ sopalin
- ▶ pots de yaourt : n'iront pas au composteur

Tous les déchets soulignés iront sûrement au compost.

Mais on n'aura pas le droit de vendre du compost (ce n'est pas légal).

2. Pourquoi composter ?

Moins de déchets dans les poubelles

Recycler au maximum au collège

Utilisation du compost au jardin comme engrais naturel

3 . Les contraintes pour l'installation du composteur

Les déchets compostés devront être mélangés quotidiennement à du broyat en quantité équivalente. Les agents devront donc apprendre à faire tous les jours ces gestes pour entretenir notre composteur.

Nous avons besoin de l'autorisation de la mairie pour installer le composteur sur le terrain municipal où se trouve notre jardin.

Il nous faudra environ 10 à 20 tonnes de matières broyat pour mélanger avec notre compost.

Un composteur peut être équivalent à ce qui se passe en forêt.

4. Pour nous, l'intérêt d'avoir un composteur au collège :

Réduire la pollution

économiser de l'argent du collège (moins de poubelles)

garder le label ECO-COLLEGE

moins de transport

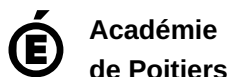
ce n'est pas si compliqué !

Faire un jardin plus grand

utiliser le compost pour les jardinières

Nous pourrions relater les étapes de la mise en place de notre composteur sur le site :

lesactivateurs.org



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.